

# Fondation Aigues-Vertes, Bernex

## Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2007

### 1. PRINCIPES COMPTABLES ET PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice 2007 de la Fondation Aigues-Vertes (ci-après la Fondation) ont été établis pour la première fois en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC 21 «Etablissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique, à but non lucratif». Les chiffres comparatifs de l'exercice 2006 ont été retraités en conséquence.

La Fondation est soumise à la Loi sur les indemnités et aide financière (LIAF) et à son règlement d'application (RLIAF).

Elle est placée sous la surveillance du Département de la Solidarité et de l'Emploi, ainsi que du Service de surveillance des Fondations et de l'Inspection cantonale des Finances.

### 2. BILAN

La structure du bilan a été adaptée pour répondre aux recommandations Swiss GAAP RPC 21. Les rubriques font l'objet des commentaires ci-après :

#### 2.1 Liquidités

Les liquidités sont évaluées, aux 31 décembre 2007 et 2006, à la valeur nominale. Les comptes bancaires sont ouverts auprès de l'UBS SA et de la Banque Migros.

#### 2.2 Titres de placement

Les titres de placement sont évalués à la valeur boursière aux 31 décembre 2007 et 2006. A la suite du passage des valeurs d'acquisition aux valeurs boursières dès le 1er janvier 2006, un retraitement des comptes a été nécessaire (voir point 8 Retraitements RPC 21). Les titres de placement se composent de:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	CHF	CHF
EUR 6 Parts UBS LUX Money Market	7'844.00	7'384.00
CHF 300'000 Obligations Sairgroup, 2.125% échues	0.00	1.00
CHF 500'000 Obligations Confédération 96-07 4.50%	0.00	505'150.00
Total	<u>7'844.00</u>	<u>512'535.00</u>

### 2.3 Débiteurs pensionnaires

Les débiteurs pensionnaires sont évalués à leur valeur nominale. Ils se composent de créances concernant la facturation de la pension aux villageois. Aucun risque significatif d'insolvabilité sur les postes ouverts n'a été détecté de sorte qu'aucune correction de valeur n'a été enregistrée.

### 2.4 Subventions à recevoir OFAS

Les subventions à recevoir de l'OFAS correspondent au montant calculé sur la base des journées de présence effectives de pensionnaires en 2007.

### 2.5 Autres débiteurs

Les autres débiteurs comprennent exclusivement la facturation des produits vendus à travers les ateliers de la Fondation. Une analyse de solvabilité des clients de la Fondation a été réalisée. Il n'a pas été relevé de risques particuliers sur cette position.

### 2.6 Stocks

Les stocks, évalués au prix de revient des marchandises, font l'objet d'un inventaire physique à la date du bilan. Ils se décomposent en stocks de marchandises dans les différentes maisons ainsi qu'en stocks de fourniture de bureau d'une part, et stocks de marchandises (matières premières et produits finis) des ateliers d'autre part.

### 2.7 Comptes de régularisation de l'actif

Les comptes de régularisation de l'actif comprennent les charges payées d'avance et les produits à recevoir suivants:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	CHF	CHF
Primes d'assurances 2008 payées d'avance	322'288.95	0.00
Autres charges payées d'avance	9'850.80	7'443.00
Remboursement d'assurance maladie et accident à recevoir	82'001.50	0.00
Impôt anticipé à récupérer	18'600.84	32'469.04
Intérêts courus sur titres et produits à recevoir sur titres	25'111.05	10'393.70
	<u>457'853.14</u>	<u>50'305.74</u>

## 2.8 Actifs circulants affectés

La Fondation présente de manière séparée les liquidités et titres liés à la couverture des engagements envers les villageois et le Fonds social. Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale et les titres à leur valeur boursière.

	<u>2007</u> CHF	<u>2006</u> CHF
<u>Pécules des villageois</u>		
Caisse	141.10	358.60
Banque	87'699.01	62'713.09
Titres	503'250.00	609'420.00
Intérêts courus sur titres	14'399.00	17'279.00
	<u>605'489.11</u>	<u>689'770.69</u>
<u>Fonds social</u>		
Banque	<u>243'070.14</u>	<u>267'566.46</u>

Réconciliation entre les actifs circulants et les fonds affectés au passif:

	<u>2007</u> CHF	<u>2006</u> CHF
<b><u>Pécules des villageois</u></b>		
Pécules des villageois (passif)	<b>629'014.55</b>	<b>714'968.28</b>
- Impôt anticipé à recevoir	(6'963.19)	(6'901.39)
- Comptes pécules débiteurs	(21'601.65)	(13'267.55)
+ Avance de la FAV	0.00	500.00
- Comptes pensionnaires créditeurs	0.00	(1'140.00)
+ Divers autres mouvements et pertes sur pensions non couverts	26'241.16	16'813.12
	<u>626'690.87</u>	<u>710'972.46</u>
Pécules des villageois affectés (actif)	<b>605'489.11</b>	<b>689'770.69</b>
<b>Différence</b>	<b><u>21'201.76</u></b>	<b><u>21'201.77</u></b>
<b><u>Fonds social</u></b>		
Actifs circulants affectés	243'070.14	267'566.46
Fonds affectés	<u>242'699.14</u>	<u>267'139.51</u>
Sous-total	371.00	426.95
+ Impôt anticipé à recevoir	482.90	426.95
<b>Différence</b>	<b><u>853.90</u></b>	<b><u>853.90</u></b>

La réconciliation entre les actifs circulants et les fonds affectés au passif fait ressortir en 2007 une insuffisance de couverture de liquidité de CHF 21'201.76 pour le pécule des villageois et un excédent de CHF 853.90 pour le Fond Social.

Ces différences seront couvertes par les liquidités propres de la Fondation.

## 2.9 Actifs immobilisés

Depuis l'exercice 2005, les actifs immobilisés sont présentés à leurs valeurs d'acquisition sous déduction des subventions et dons obtenus et les amortissements. Les amortissements annuels sont calculés sur la valeur nette entre les coûts d'acquisition moins les subventions et dons reçus, en tenant compte de la période d'utilisation estimée.

Les taux d'amortissement suivants ont ainsi été retenus pour les exercices 2007 et 2006:

Véhicules utilitaires	10%
Véhicules légers	20%
Machines de bureau	20%
Equipements	10%
Installations fixes	5%
Rénovation et Immeubles	2%

Le seuil d'activation d'un actif corporel, ou d'un lot de même nature, est fixé à CHF 1'000.

Un tableau récapitulatif de la variation des immobilisations est présenté sous point 9.

La Fondation est au bénéfice d'un droit de superficie accordé par l'Etat de Genève en date du 11 décembre 1961 pour une durée de nonante ans. A cette échéance, ce droit est tacitement renouvelable par tranche de trente ans.

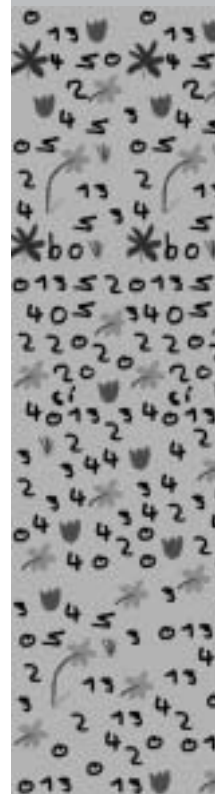
## 2.10 Créanciers

Les créanciers sont présentés distinctement en deux catégories: créanciers et fournisseurs relatifs à l'exploitation ordinaire de la Fondation et créanciers liés au réaménagement découlant de la livraison de biens et fournitures de prestations en relation avec les travaux de rénovation et réaménagement des bâtiments exploités par la Fondation.

## 2.11 Autres créanciers

Un poste «Autres créanciers et passifs transitoires» figurait dans les comptes annuels au 31 décembre 2006 (CHF 692'486.34). Il a été ventilé dans trois postes distincts dans les chiffres comparatifs: Autres créanciers, Passifs transitoires et Provisions.

Au 31 décembre 2007, le poste «Autres créanciers» comprend les rentes de superficie dues à l'Etat de Genève, à hauteur de CHF 36'948 par année pour 2006 et pour 2007.



## 2.12 Passifs transitoires

Les passifs transitoires sont constitués par des engagements certains pour des charges à payer, dont voici le détail:

	<u>2007</u> CHF	<u>2006</u> CHF
Frais à payer	58'334.70	22'829.80
Honoraires de révision	35'000.00	35'000.00
Impôt immobilier complémentaire 2006	48'000.00	48'000.00
Impôt immobilier complémentaire 2007	50'000.00	0.00
Total passifs transitoires	<u>191'334.70</u>	<u>105'829.80</u>

## 2.13 Provisions

Les provisions comprennent:

	<u>2007</u> CHF	<u>2006</u> CHF
Provision pour vacances non prises et heures supplémentaires	350'000.00	368'000.00
Provision projet pédagogique	0.00	17'934.64
Provision litige avec un prestataire de services	0.00	133'773.90
Projet Conseil de Fondation	0.00	30'000.00
Total provisions	<u>350'000.00</u>	<u>549'708.54</u>

## 2.14 Emprunt FERD

Ce poste correspond aux montants empruntés à la FERD, selon contrat de prêt signé le 23 septembre 2005. La FERD a accordé une ligne de crédit de CHF 20'000'000 pour le financement de la rénovation du village d'Aigues-Vertes.

Ce prêt ne porte pas intérêts. Il est consenti pour une période de 5 ans renouvelable. Conformément au contrat précité la période de remboursement ne devrait pas être inférieure à celle des amortissements enregistrés sur les constructions financées par la FERD.

## 2.15 Fonds social

Le fonds social a été constitué à l'origine dans le but d'accorder, en cas de nécessité, une aide financière aux villageois pour permettre de financer leurs activités de loisirs et leurs besoins personnels.

Le mouvement du compte est le suivant:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	CHF	CHF
<b>Montant du Fonds au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>267'139.51</b>	<b>294'271.90</b>
Produits sur titres	1'454.63	1'325.63
Attribution à charge de l'exercice	0.00	5'566.98
Utilisations pour dépenses courantes	(25'895.00)	(34'025.00)
<b>Montant du Fonds au 31 décembre</b>	<b><u>242'699.14</u></b>	<b><u>267'139.51</u></b>

## 2.16 Subventions OFAS/Etat de Genève

Les subventions OFAS/Etat de Genève correspondent aux subventions reçues de ces deux entités dans le cadre du financement des rénovations dans l'attente de leur imputation sur les immeubles concernés, ceux-ci étant en construction, respectivement en cours de rénovation. Les décomptes définitifs n'ont pas encore été délivrés pour ces immeubles.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	CHF	CHF
<b>Subvention Phase I</b>		
OFAS	0.00	0.00
Canton de Genève	177'035.91	177'035.91
Total phase I	<u>177'035.91</u>	<u>177'035.91</u>
<b>Subvention Phase II</b>		
OFAS	8'225'000.00	5'043'000.00
Canton de Genève	11'213'691.31	7'109'572.09
Total phase II	<u>19'438'691.31</u>	<u>12'152'572.09</u>
<b>Subvention Phase III</b>		
OFAS	942'000.00	343'000.00
Canton de Genève	1'416'684.98	0.00
Total phase III	<u>2'358'684.98</u>	<u>343'000.00</u>

## 2.17 Capital de l'organisation

La décomposition et la variation du capital de l'organisation sont présentées dans le tableau II.

### 3. COMPTE D'EXPLOITATION ET AUTRES RESULTATS

Les charges et les produits se rapportant à une période sont délimités et affectés à la période concernée (accrual basis). Les produits et charges sont présentés en distinguant le résultat d'exploitation lié aux activités subventionnées par l'Etat de Genève (Résultat intermédiaire I), des autres produits et charges liés à l'exploitation (Résultat intermédiaire II), et en présentant distinctement les produits financiers et autres résultats, et enfin, les attributions aux fonds et au capital de la Fondation.

#### 3.1 Salaires et charges sociales

	2007	2006
	CHF	CHF
Masse salariale selon compte d'exploitation	10'490'982.70	10'050'819.60
+ Remboursements APG (accidents, maternité, etc.)	319'932.85	298'201.50
Sous-total 1	10'810'915.55	10'349'021.10
Charges sociales	2'032'102.05	1'955'911.55
Sous-total 2	12'843'017.60	12'304'932.65
- Masse salariale villageois (y.c. charges sociales)	(187'566.20)	(169'739.95)
- Masse salariale des autres catégories particulières (y.c. charges sociales)	(203'381.70)	(115'742.65)
Total	12'452'069.70	12'019'450.05
Effectif en équivalent plein temps au 31 décembre	<b>121.50</b>	<b>122.45</b>

Les salaires bruts de la directrice et des cadres supérieurs se sont élevés en 2007 à CHF 918'600.25 et en 2006 à CHF 880'596.05 pour un effectif de 7 personnes.

	2007	2006
	CHF	CHF
<b>4. ACTIFS MIS EN GAGE OU CEDES</b>		
<b>Titres de placement</b>		
Titres en portefeuille nantis auprès de l'UBS SA, Genève, en garantie du crédit d'exploitation.	-	512'535.00
Nantissement annulé en 2007.		

	2007 CHF	2006 CHF
<b>5. VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE</b>		
Immeubles Bernex	57'397'267.00	57'279'807.00
Equipement, machines, effets du personnel, marchandises, bétail et frais de déblaiement	6'450'000.00	6'420'000.00

## 6. ENTREPRISES LIEES

La Fondation est liée à la Fondation pour l'entretien, la reconstruction et le développement du village d'Aigues-Vertes (FERD).

La FERD a été fondée le 11 octobre 2004 par la Fondation agissant comme fondatrice. Elle a pour but exclusif de contribuer, par le biais de dons ou de prêts, à l'entretien, la reconstruction et le développement du village, à l'exclusion des frais d'exploitation. L'intégralité du Fonds de réaménagement, antérieurement constitué dans les comptes de la Fondation Aigues-Vertes, a été transférée à la nouvelle fondation au cours de l'année 2004. Depuis 2005, les fonds reçus sans affectation du donateur sont transférés à la FERD.

Compte tenu de l'indépendance formelle entre la Fondation Aigues-Vertes et la FERD, l'absence de rapport de domination entre elles, malgré la présence de mêmes personnes dans les Conseils de Fondation des deux entités, et compte tenu du but très précis et exclusif de la FERD qui apparaît distinctement dans les comptes de la Fondation au travers des prêts précités, il n'y a ni nécessité, ni obligation au sens des normes Swiss GAAP RPC d'établir des comptes consolidés.

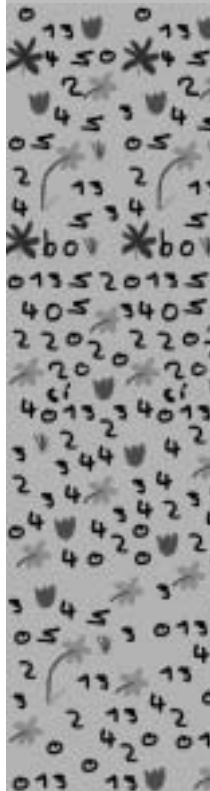
## 7. PREVOYANCE PROFESSIONNELLE / ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

La Fondation est affiliée à la CEH Caisse de prévoyance du personnel des établissements publics médicaux du Canton de Genève depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Cette caisse a recours à un système de financement mixte situé entre un système par capitalisation et un système par répartition. Ce système mixte est adopté par bon nombre de caisses de pensions de droit public disposant de la garantie de l'Etat. Avec ce système, la caisse n'a donc pas l'obligation de disposer d'une fortune au moins égale au total de ses engagements actuariels.

Avec un système par capitalisation, l'insuffisance éventuelle de couverture du plan de prévoyance attribuable à notre personnel s'élèverait à CHF 1'102'410 au 31 décembre 2007, respectivement à CHF 767'466 au 31 décembre 2006 selon estimations de la CEH.

Les montants précités deviendraient exigibles en cas de rupture de la convention d'affiliation. Aucune provision n'est constituée dans les comptes de la Fondation, ni pour couvrir ces engagements conditionnels, ni pour couvrir l'éventuelle part au déficit technique des plans de prévoyance qui pourrait être mise à la charge de la Fondation.



## 8. RETRAITEMENTS SWISS GAAP RPC 21

La présentation des comptes de la Fondation conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21 dès l'exercice 2007 a nécessité de retraiter les comptes 2005 et 2006.

Les postes du bilan ayant été retraités au niveau de la valorisation sont les Titres de placement, comptabilisés dorénavant à la valeur du marché et les subventions OFAS à recevoir, enregistrées à leur juste valeur, soit après dissolution d'une provision constituée avant 2006 n'ayant plus de justification économique.

Le tableau suivant récapitule ces retraitements avec incidences sur les évaluations:

	Solde au 31.12.2006 avant retraitement	Ajustement à la juste valeur au 01.01.2006	Mouvement de l'exercices 2006	Ajustement à valeur marché au 31.12.2006	Solde au 31.12.2006
<b>Bilan</b>					
Titres de placements	505'932.50	374'567.04	(351'775.54)	(16'189.00)	512'535.00
Subventions OFAS	5'592'000.00	318'000.00	(318'000.00)		5'592'000.00
Fonds de réserve	(13'197'096.78)	(374'567.04)	0.00		
		(318'000.00)	0.00	0.00	(13'889'663.82)
<b>Compte d'exploitation</b>					
Subvention OFAS	(6'427'000.00)	(318'000.00)	318'000.00	0.00	(6'427'000.00)
Produits des titres	(365'136.30)		351'775.54		(13'360.76)
Charges sur titres	682.40			16'189.00	16'871.40
Produits ex. antér.	(555'969.70)	318'000.00	0.00	0.00	(237'969.70)
Contrôle		0.00	0.00	0.00	

### Résumé de la variation du résultat 2006

Résultat exploitation	(790'343.27)	(318'000.00)	318'000.00		(790'343.27)
Résultat hors-expl.	(874'609.12)	318'000.00	351'775.54	16'189.00	(188'644.58)

## 9. TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS

Voir ci-après.

## 9. Tableau récapitulatif des immobilisations au 31 décembre 2007

	Valeurs brutes		Subventions et dons		Fonds d'amortissement		Val. Résiduelles		
	Val. Acquisition au 1.1.07	Mouvement de l'exercice	Total au 31.12.07	Valeur au 1.1.07	Mouvement de l'exercice	Total au 31.12.07	Valeur au 1.1.07	Mouvement de l'exercice	Total au 31.12.07
Véhicules	894 433.65	41 997.25	936 430.90	168 377.75	-7 298.00	161 079.75	425 120.90	5 019.71	430 140.61
Machines de bureau	447 466.30	-197 477.40	249 988.90	149 668.60	-104 024.95	45 643.65	190 554.96	-54 326.33	136 228.63
Equipements de longue durée	2 262 493.25	133 273.45	2 395 766.70	515 950.25	23 692.00	539 642.25	1 102 241.85	136 244.34	1 238 486.19
Installations fixes	1 351 956.37	-88 586.85	1 263 369.52	447 439.55	-2 001.00	445 438.55	625 887.25	-64 290.50	561 596.75
Immeubles	9 076 628.07	-560 273.00	8 516 355.07	3 298 265.54	0.00	3 298 265.54	2 432 652.31	-276 874.66	2 155 777.65
Rénovations et construction en cours:									
- Réaménagement du village	755 324.95	4 536.40	759 861.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	759 861.35
- Réaménagement Bâtiment d'appui	28 094.02	406 332.84	434 426.86	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	434 426.86
- Infrastructures ferme-serre/phase 2	236 980.00	-236 980.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
- Réaménagement Artisanat	2 567 655.52	444 856.30	3 012 511.82	0.00	0.00	0.00	5 668.00	34 008.00	39 676.00
- Réaménagement Home C	4 046 906.72	3 713 248.18	7 760 154.90	0.00	0.00	0.00	0.00	38 346.00	7 721 808.90
- Réaménagement Home E+F	9 621 036.37	1 239 858.47	10 860 894.84	0.00	0.00	0.00	23 542.00	141 252.00	164 794.00
- Réaménagement Verger	2 890 073.92	93 623.65	2 983 697.57	0.00	0.00	0.00	22 731.00	45 468.00	68 199.00
- Infrastructures communes 2 <sup>ème</sup> phase	5 163 162.05	2 099 662.71	7 262 824.76	0.00	0.00	0.00	0.00	105 352.25	7 157 472.51
- Réaménagement Begonia	408 252.15	0.00	408 252.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	408 252.15
- Réaménagement Pâquerette	109 982.15	35 663.45	145 645.60	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	145 645.60
- Réaménagement Crocus	208 602.70	2 569 713.63	2 778 316.33	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 778 316.33
- Réaménagement Primevère	83 267.95	1 064 163.36	1 147 431.31	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 147 431.31
- Réaménagement Ancienne Grande Salle	57 094.00	0.00	57 094.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	57 094.00
- Réaménagement Abri cotier	102 281.60	43 219.75	145 501.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	145 501.35
- Réaménagement Noisetier	119 896.25	1 414 285.61	1 534 181.86	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 534 181.86
- Réaménagement Clochette	81 780.95	4 041.00	85 821.95	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	85 821.95
- Réaménagement Lilas	118 035.80	780 540.13	898 575.93	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	898 575.93
- Réaménagement Aménagements extérieurs	490 594.32	432 147.15	922 741.47	0.00	0.00	0.00	0.00	47 197.78	875 543.69
- Réaménagement mobilier et équipement	438 943.80	1 067 246.15	1 506 189.95	0.00	0.00	0.00	0.00	72 224.55	1 433 965.40
SOUS-TOTAL	27 527 965.22	15 176 158.78	42 704 124.00	0.00	0.00	0.00	51 941.00	483 848.58	535 789.58
<b>TOTALUX</b>	<b>41 560 942.86</b>	<b>14 505 092.23</b>	<b>56 066 035.09</b>	<b>4 579 701.69</b>	<b>-89 631.95</b>	<b>4 490 069.74</b>	<b>4 828 398.27</b>	<b>229 621.14</b>	<b>5 058 019.41</b>

# Fondation Aigues-Vertes, Bernex

## Rapport de performance au 31 décembre 2007

### 1. Organisation de la Fondation et but

La Fondation est une fondation de droit privé inscrite au Registre du Commerce depuis le 6 mai 1960. Elle est régie par les nouveaux statuts adoptés par le Conseil de Fondation le 3 septembre 2002 et entérinés par le Service de Surveillance des Fondations le 5 novembre 2002 (dossier n°557).

La Fondation a pour but de contribuer par tous moyens appropriés à l'intégration sociale et économique de personnes mineures et majeures présentant une déficience intellectuelle et reconnue comme souffrant d'un handicap ou d'une invalidité.

### 2. Composition du Conseil de Fondation

Les membres du Conseil de Fondation sont élus pour une durée de trois ans.

Composition du Conseil de Fondation au 31 décembre			2007	2006
- Büchi Thomas	Président *	Chancy	x	x
- Sayegh Christine	Vice-prés. *	Chêne-Bougeries	x	x
- Schmid Daniel	Membre *	Onex	x	x
- Lindenmeyer René	Membre *	Confignon	x	x
- Babel Jean-François	Membre	Chêne-Bougeries	x	x
- Berchtold Henri	Membre	Corsier	x	x
- Clément Danièle	Membre	Eloise (France)		x
- Cuenod Robert	Membre	Versoix	x	x
- Ferrero François	Membre	Chêne-Bougeries	x	x
- Grand Philippe	Membre	Genève	x	x
- Grange Yves	Membre	Collonge-Bellerive	x	x
- Pictet Guillaume	Membre	Chêne-Bougeries	x	x
- Schmitz Tiziana	Membre	Thônnon (France)	x	
- Suchet Marie-Claude	Membre	Loisin (France)	x	
- Volery Fabrice	Membre	Athenaz	x	
- Zanoletti-Hauert Graziella	Membre	Crassier	x	x

### 3. Personnes habilitées à signer

- Membres du Conseil de Fondation: signature collective à deux, avec membre du bureau
- Directrice, Schneider Annelise: signature collective à deux, avec membre du bureau
- Autres personnes habilitées à signer: signature collective avec membre du bureau ou la directrice

soit: Gambacorta Marc, Looten-Berthoud Isabelle, Valente Sandra (dont signatures pour banques et CCP), Larpin Jacqueline, Larpin Jean-Claude, Galpy Yanick, Gazagne Evelyn, Zillweger Tara.

### 4. Organe de révision

SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA, 10, Boulevard du Théâtre, 1204 Genève, depuis la révision de l'exercice 2001.

### 5. Indemnités versées aux membres du Conseil

Néant.

### 6. Statut fiscal

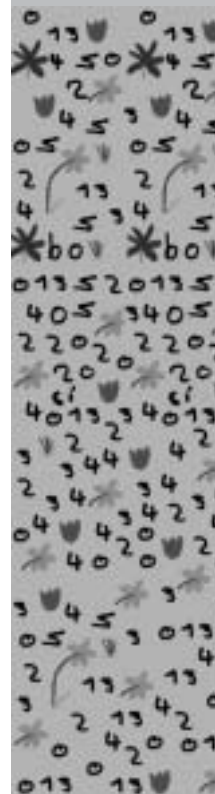
Le statut fiscal de la Fondation a été renouvelé le 4 octobre 2005 pour une durée de cinq ans à partir de la période fiscale 2005.

La Fondation est exonérée des impôts sur le bénéfice et le capital prévus par la LIPM.

Depuis ce renouvellement, l'exonération ne s'étend plus formellement à l'impôt immobilier complémentaire. Une demande en ce sens a été envoyée à l'Administration fiscale cantonale en 2006, restée sans réponse à ce jour.

Par ailleurs, comme auparavant, l'exonération ne s'étend pas à l'impôt calculé sur toutes les plus-values immobilières ou bénéfiques résultant d'aliénation de biens et d'actifs immobiliers

D'autre part, la Fondation bénéficie d'une réduction de 70 % des droits de succession afférents aux libéralités mobilières pour cause de mort qui lui sont dévolues, d'une exemption des droits d'enregistrement afférents à son capital initial de dotation et également d'une exemption des droits d'enregistrement relatifs aux donations mobilières qui lui sont faites.



## 7. Activités

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>Accompagnement</u>		
Nombre de résidents H et HO au 31.12	91	86
Nombre de résidents H au 31.12	45	40
Nombre de résidents HO au 31.12	46	46
Nombre de places ouvertes durant l'année	5	6
Journées de présence	29'076	27'211
Taux d'occupation	89.19%	89.82%
Nombre de place en ateliers protégés	54	49
Nombre de villageois en ateliers (effectif plein temps)	53.95	48.25
<u>Bénévolat en heures</u>		
Membres du Conseil de fondation et membres de la COREA	243	291
Accompagnement en ateliers	1'012	685
<u>Personnel</u>		
Taux d'absentéisme	6.02%	5.79%
<u>Réaménagement</u>		
Coût des travaux durant l'année	15'176'158.78	19'393'769.61

